

Tarifs 2025

SERVICES LÉGAUX	PRIX
Enregistrement d'une entreprise avec activités commerciales	109 € (par unité d'établissement)
Enregistrement ou modification d'une société ou d'une entreprise sans activités commerciales	109 € (par unité d'établissement)
Pour toutes les sociétés soumises à enregistrement <ul style="list-style-type: none"> • Modification de la qualité • Ajout, suppression ou remplacement de personnes qui prouvent les capacités entrepreneuriales • Modification de la date de début/de fin • Enregistrement d'une unité d'établissement supplémentaire (deuxième, troisième, etc.) • Modification d'une unité d'établissement (adresse, activités, données) • Cessation d'une unité d'établissement • Combinaison de ces éléments 	109 € (par unité d'établissement)
Cessation d'une entreprise (dont 1 unité d'établissement)	109 € (par unité d'établissement)
Demande de carte professionnelle pour ressortissants étrangers : nouvelle carte, renouvellement, modification ou remplacement	140 €
Délivrance d'une carte professionnelle pour ressortissants étrangers (en cas de modification et remplacement gratuit)	1 an : 90 € 2 ans : 180 € 3 ans : 270 € 4 ans : 360 € 5 ans : 450 €
BCE : enregistrement en tant que syndic	109 €
Autorisation de vente porte-à-porte dans la Région de Bruxelles-Capitale: demande	150 €
Extrait d'entreprise de la BCE	13,22 € HTVA par unité d'établissement

SERVICES COMPLÉMENTAIRES	PRIX
TVA : demande	65 € HTVA
TVA : modification/arrêt	65 € HTVA
Numéro EORI	65 € HTVA
Agréation d'entrepreneur : demande	Classe 1 : 150 € HTVA Classe 2-3 : 500 € HTVA Classe 4-5 : 600 € HTVA Classe 6-8 : 900 € HTVA
AFSCA : demande/modification/arrêt	65 € HTVA (par unité d'établissement)
Attestation de capacités entrepreneuriales pour les entreprises étrangères : demande	60 € HTVA
Autorisation alcool : demande/modification/arrêt	65 € HTVA (par unité d'établissement)
BCE : correction (par d'autres instances)	60 € HTVA
Légalisation d'un extrait destiné à un pays étranger (apostille) + demande d'extrait	60 € HTVA par unité d'établissement + 13,22 € HTVA par unité d'établissement TOTAL : 73,22 € par unité d'établissement
LEI	89 € HTVA
Capacités entrepreneuriales : analyse	60 € HTVA
Demande de numéro d'entreprise pour une ACP	60 € HTVA
Publication de la constitution d'une SNC, SComm : mise en page et dépôt des formulaires	271,24 € TVAC + frais de publication du greffe : 280,60 € TVAC + enregistrement de l'acte : 50 € TVAC TOTAL : 601,84 €
Publication d'une modification au Moniteur belge : mise en page et dépôt des formulaires	163,71 € TVAC + frais de publication du greffe : 203,76 € TVAC TOTAL : 367,47 €
Publication de la modification des statuts : mise en page et dépôt des formulaires	520,93 € TVAC + frais de publication du greffe : 203,76 € TVAC TOTAL : 724,69 €
Publication de la constitution d'une ASBL : mise en page et dépôt des formulaires	271,24 € TVAC + frais de publication du greffe : 173,76 € TVAC + enregistrement de l'acte : 50 € TVAC TOTAL : 495 €
Publication de la modification d'une ASBL : mise en page et dépôt des formulaires	163,71 € TVAC + frais de publication du greffe : 162,99 € TVAC TOTAL : 326,70 €
Autorisation tabac : demande/modification/arrêt	65 € HTVA (par unité d'établissement)
Enregistrement du tabac	65 € HTVA
Attribution d'un numéro d'entreprise	60 € HTVA
Licence de boucher-charcutier : demande	65 € HTVA
Unisono: demander une licence	65 € HTVA